Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 077-217700962-20260923-D202611_DE-DE

CCAS DE
CHARTRETTES (77)

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2026_11

Nombre de membres
Composant le conseil : 17
En exercice : 17
Présents : 13
Votants 16
Date de convocation : 15 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois septembre à vingt heures trente-trois minutes le Conseil d'Administration de la commune de Chartrettes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BARGEAULT, Président du CCAS.

Sont présents : Monsieur Fabrice BARGEAULT, Président
Madame Ingrid JEANSON, Vice-Présidente
Madame Annie MEJANE, Vice-Présidente déléguée,
Mesdames Patricia DEHAINE, Aurélie BEAUVILLARD, Brigitte CHALMEL, Claire BOULEY, Christiane BARGEAULT, Déborah DELACOUR,
Messieurs Jean LEVRIER, Robin MOR, Bernard BRUNEAU, Barthélémy VAUDON

Sont absents excusés avec pouvoir :
Monsieur Alain MARBAIX ayant donné pouvoir à Madame Ingrid JEANSON.
Monsieur Pierre JARRAS ayant donné pouvoir à Madame Annie MEJANE
Madame BERNAUX Camille ayant donné pouvoir à Madame Aurélie BEAUVILLARD

Est absent sans pouvoir : Monsieur Pascal GROS

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, informe que conformément à l'article R123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame Claudine NOYELLE assure le secrétariat de la séance.

Objet : Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-1 et les suivants

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) notamment les articles L123-4 à L123-9 et R 123-26 relatifs aux centre communaux d'action sociale (CCAS)

VU la délibération du conseil municipal 2026_19 en date du 2 avril 2026 relative à la fixation du nombre de membres siégeant au conseil d'administration du CCAS

VU la délibération du conseil municipal 2026_20 en date du 2 avril 2026 relative à l'élection des membres du conseil d'administration

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 077-217700962-20260923-D202611_DE-DE

VU La proposition de règlement intérieur ci- annexé

APRES DELIBERATION

APPOUVE la proposition de règlement intérieur ci- annexé qui s'applique en lieu et place du précédent

AUTORISE Monsieur le Président du CCAS ou son représentant à signer tout document s'y afférent

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au Registre les membres présents

Fabrice BARGEAULT
Président du CCAS de Chartrettes

CCAS DE CHARTRETTES SEINE ET MARNE

Secrétaire de séance :
Claudine NÒYELLE

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR : 16
ABSTENTION :0
CONTRE : 0
ABSENT : 1